

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Nom du produit: Thymox Footbath 1P

Usage recommandé: Bains de pieds

Fabricant: LABORATOIRE M2 Inc.

Adresse: 4005-A rue de la Garlock, Sherbrooke, QC, J1L 1W9

Téléphone: (819) 563-0698

Téléphone d'urgence: 1-866-898-0697

Adresse courriel: info@thymox.com

Site internet: www.thymox.com

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé selon la réglementation canadienne sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et la norme américaine de communication des dangers (HCS 2012) HAZCOM 2012 (SGH)

Classification des dangers: Corrosion cutanée/irritation cutanée 2, Lésions oculaires/irritation oculaire 2B, Danger pour la santé 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger	H315 H319	Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux
Conseil de prudence	P264 P280 P501 P305,P351, P338	Se laver soigneusement après manipulation Porter des gants, vêtements de protection et équipement de protection des yeux. Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Autres dangers: Aucun connu.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Thymol	89-83-8	23%
Autres ingrédients	Confidentiel	77%

* Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial. OSHA (29 CFR 1910.1200)

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés: Irritation de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Irritation oculaire grave.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire: Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes

SECTION 5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Moyens d'extinction inappropriés: Non déterminé

Risques spécifiques provenant des produits chimiques: Aucun connu

Inflammabilité: Non inflammable

Produits dangereux résultant de la combustion: Oxyde de carbone, oxyde de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Méthodes particulières d'intervention: Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients fermés qui sont exposés au feu en utilisant un jet d'eau.

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence: Toute personne impliquée durant le nettoyage devrait porter des vêtements de protection appropriés. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart le personnel non requis. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage: Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Si nécessaire, creuser une digue bien avant le déversement pour éviter le ruissèlement dans les égouts, les cours d'eau ou les eaux publiques. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Essuyer avec une matière absorbante inerte. N'utilisez pas d'absorbants combustibles, tels que la sciure de bois. Transférer dans des contenants identifiés pour une élimination ultérieure. Le matériel absorbant contaminé peut poser les mêmes risques que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Mesures spéciales en cas de déversement: Lors d'un déversement survenu pendant le transport: contacter Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International). Aux États-Unis, si le déversement est relâché dans l'environnement et dépasse la limite permise déclarée par L'EPA, aviser immédiatement le National Response Center (1-800-424-8802).

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention: Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler (poussière, fumée, gaz, brume, vapeurs ou vaporisateur). Se laver soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec, dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Incompatibilités: Agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou nettoyeurs

Manutention: Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Conditions d'entreposage: Stocker dans le récipient d'origine fermés de manière étanche, à une température en dessous de 30 °C.

Tenir hors de la portée des enfants

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation et contrôles d'ingénierie appropriés: Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. En cas de ventilation insuffisante, porter les appareils respiratoires appropriés.

Mesures et équipements de protection individuels:

Protection respiratoire: Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Protection de la peau: Porter des gants de protection. Lors d'exposition soutenue, utiliser des survêtements résistants, un tablier et des bottes pour prévenir le contact avec la peau conformément aux directives de votre employeur.

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Autres: S'assurer que les stations de lavage oculaire ainsi que les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de manipulation du produit.

Considérations d'hygiène générale: Ne pas respirer les vapeurs ou les gouttelettes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition (°C): > 100
Pression de vapeur (mm Hg): N/A
Densité de vapeur (Air=1): N/A
Solubilité (eau): complète
Viscosité (Liquide): 8.8 cST
État physique: liquide
Aspect: liquide bleu clair
Inflammabilité: Non inflammable

Gravité spécifique (H₂O=1):0.9948 at 21°C
% Volatile (% Pds): N/A
Vitesse d'évaporation (Eau+1): moins de 1
pH: 6.5 to 10.0
Seuil de l'odeur (ppm): N/A
Odeur: épicé
Point d'éclair: 60°C (ASTM D-93)

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non réactif

Stabilité chimique: Stable

Risque de réactions dangereuses: Aucune polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter: Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans un lieu sans ventilation adéquate.

Matériaux incompatibles: Fluorine, agents oxydants ou réducteurs forts, bases, métaux, trioxide de soufre, pentoxide de phosphore.

Produits de décomposition dangereux: Inconnu. Se référer à la section 5 de la FDS.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'entrée:

Peau et yeux: Éviter tout contact avec la peau ou les yeux.

Ingestion: Ne pas ingérer ni avaler.

Inhalation: Éviter d'inhaler les vapeurs et gouttelettes.

Voies d'exposition principales (Aigüe): voir section 4 de la FDS pour les symptômes.

Voies d'exposition principales (Chronique):

Toxicité pour la reproduction: Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité/mutagénicité: Aucun composant n'est listé cancérogène selon ACGIH, IARC, NTP ou OSHA.

Sensibilisation au matériel: Aucune donnée disponible.

Toxicité pour des organes cibles: Aucune donnée n'indique que les composantes du produit peuvent être toxique sur certains organes cibles.

Condition médicale pouvant être aggravée suivant une surexposition: Si la personne exposée possède au préalable des troubles cutanées ou oculaires.

Voir le tableau suivant pour les informations de toxicité aigüe pour chacun des ingrédients.

Ingredient	CAS #	% pds	DL ₅₀ (Orale, rat) mg/kg	DL ₅₀ (Cutanée rat) mg/kg	CL ₅₀ (4hr, Inhal., rat)
Thymol	89-83-8	23%	980mg/kg	>2000mg/kg	Aucune donnée

Autres dangers toxicologiques: aucun rapporté.

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée disponible pour ce produit.

Persistence et dégradation: Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs: Aucune donnée disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination: Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Se référer aux mesures de

protection décrites dans les sections 7 et 8. Les récipients vides peuvent contenir des résidus (liquide ou vapeur) et donc être dangereux.

Méthode pour l'élimination: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Pour des directives spécifiques contacter l'autorité environnementale concernée.

SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT

US 49 CFR/DOT information:
Numéro UN: Non réglementé.
Appellation réglementaire UN: Non réglementé.
Classe de danger: Non réglementé.
Groupe d'emballage: Non réglementé.
Dispositions particulières: Aucune

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA: Tous les ingrédients listés se retrouvent sur l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act).

EINECs: Tous les ingrédients listés se retrouvent sur l'inventaire du EINECs (European List of Notified Chemical Substances).

Loi Canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE): Tous les ingrédients listés se retrouvent sur la Liste intérieure des substances (LIS).

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Dernière mise à jour de la FDS: 2019-08-27
Préparé par: LABORATOIRE M2 Inc.
Téléphone: 1-866-898-0697

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.